



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET
DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MON PETIT MANUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'ECO-GESTES



Mai 2024

AVANT-PROPOS

Ce manuel a été conçu pour répondre aux besoins basiques de compréhension des notions de développement durable, d'objectifs de développement durable et d'éco-geste. Structuré autour de la définition de ces notions, ce manuel propose également des éco-gestes clés à adopter au quotidien pour protéger l'environnement et atteindre le développement durable.

Ce document illustré résulte de la volonté du Ministère en charge du développement durable de permettre au grand public et surtout aux acteurs du système éducatif de se familiariser avec ces concepts de développement durable, d'objectifs de développement durable et d'éco-geste.

Conscient qu'une meilleure compréhension du concept de développement durable par les acteurs permettra à la Côte d'Ivoire d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, le Ministère en charge du développement durable invite les lecteurs à s'approprier ce manuel et à appliquer au quotidien son contenu.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	2
TABLE DES MATIÈRES.....	4
MOT DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE.....	6
LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	8
LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE... 	9
L'IMPORTANCE DES ECO-GESTES.....	11
LES ECO-GESTES A ADOPTER.....	12
1. J'ASSAINIS MON ENVIRONNEMENT ET JE GÈRE DURABLEMENT MES DÉCHETS.....	14
2. J'ÉVITE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET JE PARTAGE.	16
3. J'ÉCONOMISE L'ÉLECTRICITÉ.	18
4. J'ÉVITE LE GASPILLAGE DE L'EAU.	20
5. JE VERDIS MON ENVIRONNEMENT.....	22
6. JE RECYCLE LES VIEUX OBJETS.	24
7. J'ACCEPTÉ L'AUTRE AVEC SES DIFFÉRENCES.....	26
8. JE PRIVILÉGIE LE NUMÉRIQUE ET J'ÉCONOMISE LE PAPIER.....	28
9. J'OPTE POUR UNE MOBILITÉ DURABLE.	30
10. J'UTILISE DES CONTENANTS RÉUTILISABLES POUR MES COURSES.....	32

MOT DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Le concept de développement durable, consacré lors du Sommet de Rio de 92 sur l'environnement et le développement, qui se diffuse aujourd'hui dans le monde, est un agitateur de consciences et un accélérateur de responsabilités.



La Côte d'Ivoire se reconnaissant dans ce modèle s'en est appropriée et envisage à l'horizon 2030, faire en sorte que le développement durable puisse s'ancrer dans tout le corps social afin que chaque citoyen modifie son comportement et devienne un acteur du développement durable.

Au travers de ce manuel, le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique entend contribuer à la naissance de l'ivoirien nouveau, conformément à la vision du Président de la République, son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA.

ASSAHORE Konan Jacques

Ministre de l'Environnement, du Développement
Durable et de la Transition Ecologique

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable qui prend en compte l'équilibre écologique, la viabilité économique, le progrès social, la bonne gouvernance et la diversité culturelle.

Le développement durable a pour principe clé de : « ne laisser personne de côté ». Il rappelle la nécessité d'inclure toutes les couches de la société pour l'atteinte de cet objectif commun.

C'est dans cette optique qu'en septembre 2015, la communauté internationale a adopté un nouveau programme de développement à l'horizon 2030. Assorties de 17 Objectifs de Développement Durable et 169 cibles, ce programme engage l'ensemble des parties, afin de parvenir à un monde meilleur.

LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

ODD 1. Éradication de la pauvreté : sous toutes ses formes et partout dans le monde.

ODD 2. Lutte contre la faim : éliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.

ODD 3. Accès à la santé : donner aux individus les moyens de mener une vie saine et aider au bien-être de tous à tous les âges.

ODD 4. Accès à une éducation de qualité : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

ODD 5. Égalité entre les sexes : parvenir à l'égalité des sexes en rendant les femmes et les filles plus autonomes.

ODD 6. Accès à l'eau salubre et l'assainissement : garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement et gérer les ressources en eau de façon durable.

ODD 7. Recours aux énergies renouvelables : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et renouvelables à un coût abordable.

ODD 8. Accès à des emplois décents : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous.

ODD 9. Innovation et infrastructures : mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.



ODD 10. Réduction des inégalités : réduire les inégalités entre les pays et en leur sein.

ODD 11. Villes et communautés durables : faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

ODD 12. Consommation responsable : Établir des modes de consommation et de production durables

ODD 13. Lutte contre le changement climatique : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

ODD 14. Protection de la faune et de la flore aquatiques : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines.

ODD 15. Protection de la faune et de la flore terrestres : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la déforestation, la désertification, stopper et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

ODD 16. Justice et paix : promouvoir la paix, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

ODD 17. Partenariats pour les objectifs mondiaux : revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat.



L'IMPORTANCE DES ECO-GESTES

Un éco-geste est une action de la vie de tous les jours (aller au travail, faire la cuisine, se laver, jardiner, faire ses courses...) qui va prendre en considération les valeurs du développement durable : la protection de l'environnement, l'équité sociale, la solidarité, le principe de responsabilité et de précaution. Chacun peut accomplir des éco-gestes très facilement dans sa vie quotidienne.

Les éco-gestes s'appliquent à la maison, au travail, à l'école, en faisant ses courses ou son marché, dans ses déplacements, en faisant son jardin, en vacances...

Éteindre les lumières, économiser l'eau, utiliser des transports propres, trier ses déchets, consommer de façon responsable sont des éco-gestes (VEDURA, 2024).

Ce petit manuel résume quelques éco-gestes à adopter afin de préserver durablement notre planète.

LES ECO-GESTES A ADOPTER

1. J'assainis mon environnement et je gère durablement mes déchets.
2. J'évite le gaspillage alimentaire et je partage.
3. J'économise l'électricité.
4. J'évite le gaspillage de l'eau.
5. Je verdis mon environnement.
6. Je recycle les vieux objets.
7. J'accepte l'autre avec ses différences.
8. Je privilégie le numérique et j'économise le papier.
9. J'opte pour une mobilité durable.
10. J'utilise des contenants réutilisables pour mes courses.

**J'assainis mon environnement et
je gère durablement mes déchets**



1. J'ASSAINIS MON ENVIRONNEMENT ET JE GÈRE DURABLEMENT MES DÉCHETS.

La gestion des déchets est aujourd'hui un véritable problème car constituant une source de pollution.

Chaque individu doit s'impliquer dans l'assainissement de son environnement et la bonne gestion de ses déchets.

Trier correctement les déchets peut permettre de réduire la quantité de déchets envoyés dans les décharges, et également de récupérer des matériaux qui peuvent être recyclés et réutilisés,

Œuvrons à garder notre cadre de vie propre et à réduire nos déchets avec des actions simples tels que :

- Acheter des produits durables et réutilisables plutôt que des produits jetables ;
- Éviter d'acheter des produits avec beaucoup d'emballage.
- Acheter des produits en vrac autant que possible.
- Utiliser un sac réutilisable pour les achats afin de réduire l'utilisation de sacs en plastique.
- Privilégier le tri des déchets afin d'utiliser les déchets organiques ;
- Éviter de verser les eaux usées et les ordures dans la nature.



2. J'ÉVITE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET JE PARTAGE.

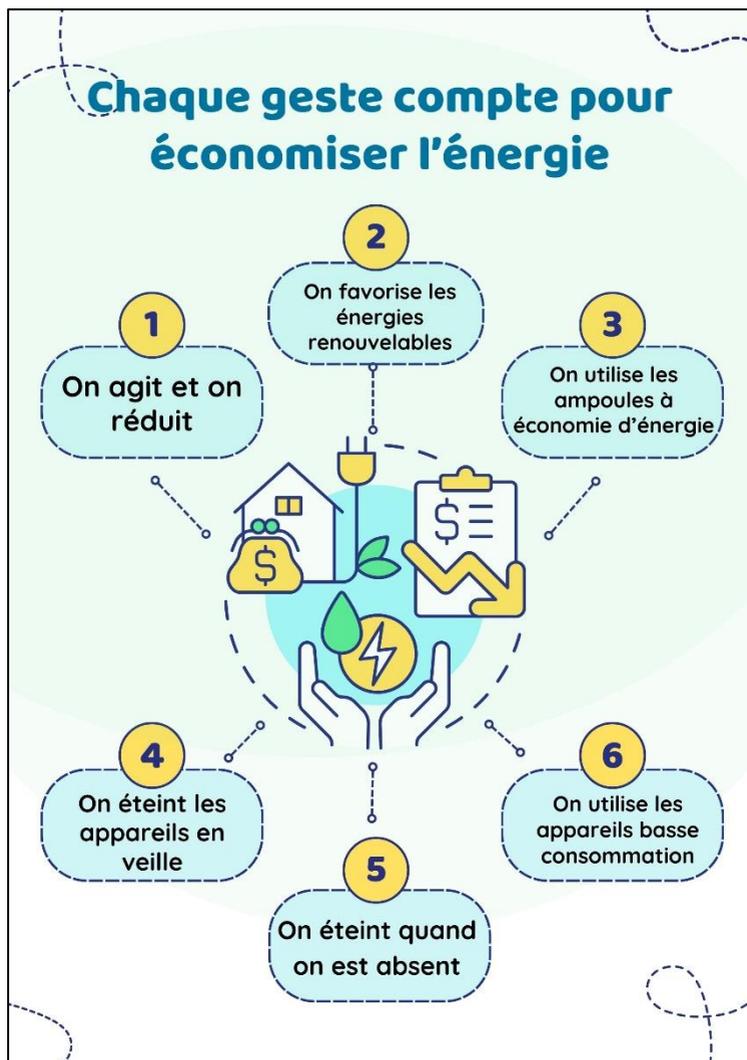
Alors qu'on estime à plus de 3 milliards le nombre de personnes dans le monde qui n'ont pas accès à une alimentation saine et que 828 millions de personnes environ souffrent de la faim (données de la FAO, 2021), les pertes et le gaspillage de nourriture sont estimés à 17 % de la production alimentaire mondiale.

Le gaspillage de nourriture, qui intervient à toutes les étapes de la production à la consommation, a de multiples impacts sur l'environnement.

Lorsque les aliments sont jetés et finissent dans les décharges, ils se décomposent et produisent du méthane, un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le dioxyde de carbone. Selon la FAO (2021), le gaspillage alimentaire mondial produit ainsi environ 3,3 milliards de tonnes de gaz à effet de serre chaque année, soit environ 7 % des émissions totales. Plusieurs dispositions peuvent être prises pour réduire le gaspillage alimentaire tels que :

- Acheter en quantité adaptée et planifier ses repas ;
- A la cantine, au restaurant ou chez soi, ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre ;
- A la fin du repas, ne jeter que les aliments ou les restes qui ne peuvent pas être conservés ;
- Partager ses fruits, légumes et céréales entre particuliers afin d'éviter que les excédents ne se retrouvent pas à la poubelle.

Chaque geste compte pour économiser l'énergie



3. J'ÉCONOMISE L'ÉLECTRICITÉ.

Face aux prix de l'énergie qui ont augmentés, économiser l'électricité devient indispensable. Nos foyers comptent de très nombreux appareils fonctionnant à l'électricité. Il est donc tout à fait normal qu'avec leurs utilisations, la facture d'électricité flambe.

En plus de l'aspect financier, réduire sa consommation électrique représente une excellente manière de limiter son empreinte écologique. Que ce soit pour des raisons financières ou écologiques, il est possible de diminuer sa consommation énergétique en changeant ses gestes au quotidien. Certains gestes permettent de faire des économies d'énergie gratuitement.

Pour consommer moins, pensez à :

- Éteindre la lumière quand on quitte une pièce ;
- Sélectionner des ampoules à économie d'énergie ;
- Utiliser des appareils qui consomment moins d'énergie ;
- Éteindre les appareils en veille ;
- Favoriser les énergies renouvelables telles que l'installation de panneaux solaires.

**J'EVITE LE GASPILLAGE DE
L'EAU**

*Pourquoi ouvrir les
deux robinets ?
quel gâchis !!!*



4. J'ÉVITE LE GASPILLAGE DE L'EAU.

L'eau douce est indispensable à la vie sur notre planète. On en a besoin pour vivre et pour la plupart de nos besoins quotidiens. Sans eau, l'homme meurt, mais également son environnement. L'eau est donc un enjeu majeur, qui risque de devenir crucial dans les prochaines décennies, avec la problématique des changements climatiques.

Pour économiser l'eau et contribuer à améliorer sa qualité, pas besoin de changer son mode de vie ou de se priver. Il suffit simplement de poser de petits gestes simples qui réduisent le gaspillage.

Voici quelques conseils faciles à appliquer :

- Fermer bien les robinets pour éviter le goutte à goutte et réparez les robinets qui fuient ;
- S'assurer que les réservoirs des toilettes ne fuient pas ;
- Prendre une douche rapide plutôt qu'un bain bien rempli
- Recueillir l'eau de pluie pour les besoins en eau non potable.

**JE VERDIS MON
ENVIRONNEMENT.**



5. JE VERDIS MON ENVIRONNEMENT.

On prévoit que d'ici 2050, au moins 70 % de la population mondiale vivra dans des zones urbaines. En conséquence, les villes seront de plus en plus confrontées à la pollution de l'air et à l'effet d'îlot de chaleur.

Le verdissement de l'environnement apparait comme une bonne solution pour purifier l'air et réguler le climat.

Le verdissement est une opération visant à augmenter la quantité de végétaux présents dans un espace donné, motivée par des objectifs environnementaux (lutte contre les îlots de chaleur urbains, qualité de l'eau, qualité de l'air, etc.) et d'amélioration de la qualité de vie.

Un environnement verdi est un espace qui détend. Les temps en extérieur peuvent en effet participer à favoriser l'autonomie, la sociabilité et la créativité, et apaiser le climat : jeux diversifiés, défoulement, découverte, détente, coopération...

Ainsi, il est recommandé de :

- Créer des (mini) parcs ;
- Aménager des itinéraires piétons et cyclables verts et sans voiture ;
- Mettre des vivaces (Plantes capables de produire plusieurs floraisons) autour des parkings ;
- Créer des cours d'école vertes.



6. JE RECYCLE LES VIEUX OBJETS.

Le recyclage en quelques mots, c'est un moyen de transformer des substances et des matières en de nouvelles, afin de limiter les pollutions et la consommation de ressources liées à la fabrication de produits neufs.

Selon l'ONU, Plusieurs études montrent que le recyclage et la réutilisation ont des effets positifs sur la réduction des gaz à effet de serre, principalement par la récupération de l'énergie, de l'eau et des matériaux utilisés pour fabriquer ces produits.

Un processus de recyclage consiste à créer du neuf à partir de l'ancien. On ne doit pas tout jeter dans les poubelles. Le recyclage et le réemploi des produits, matériaux permet de réduire les déchets, d'étendre le cycle de vie des produits et recréer de la valeur.

Le recyclage s'inscrit dans la préservation des ressources naturelles et contribue à la protection de l'environnement d'où son appropriation par tous. Pensez donc à recycler.

Rien ne se jette, tout se transforme ! Les déchets peuvent devenir des trésors. Le carton, la bouteille, les contenants plastiques, les vieux pneus... peuvent être transformés en œuvres d'art.

J'ACCEPTÉ L'AUTRE AVEC SES DIFFÉRENCES



7. J'ACCEPTÉ L'AUTRE AVEC SES DIFFÉRENCES.

Le vivre ensemble impose l'acceptation de l'autre quel que soit son handicap, son idéologie, son sexe, son appartenance religieuse, son apparence physique, son origine et sa culture.

Nous sommes réellement tous uniques dans notre façon de percevoir la vie, dans notre manière d'agir, dans nos sentiments et dans nos expériences. Les préjugés, les stéréotypes, la peur ou tout simplement la méconnaissance de l'autre nourrissent encore trop souvent l'intolérance ou le rejet et sont à l'origine de ces discriminations.

C'est faux de croire que nous devons avoir le même avis. Que ce soit au travail, dans son entourage familial ou avec ses amis, il est tout à fait normal que nos opinions et nos points de vue diffèrent. Les relations que nous avons avec des personnes qui voient la vie de façon différente rendent ces relations d'autant plus enrichissantes.

Nous ne devons pas exiger des autres qu'ils agissent, qu'ils pensent ou qu'ils travaillent de la même manière que nous, car cette attitude ne sert qu'à créer des problèmes.

Je suis éco-responsable

en impression



Je privilégie la
lecture
numérique



J'imprime uniquement
que des feuilles
nécessaires



J'utilise une
signature
électronique
simplifiée



J'imprime au
maximum en noir et
blanc et en recto-
verso

Inspiré de emergence green

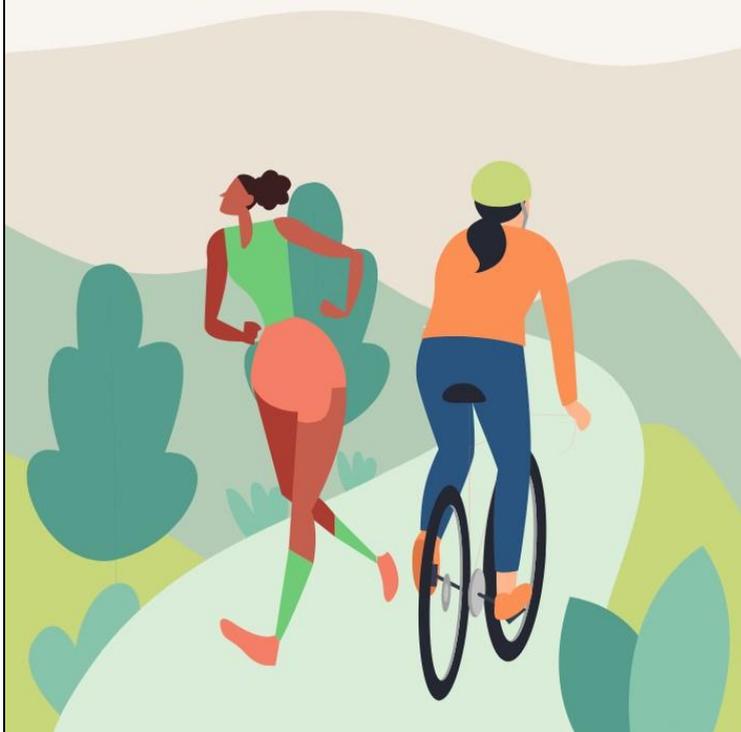
8. JE PRIVILÉGIE LE NUMÉRIQUE ET J'ÉCONOMISE LE PAPIER.

L'industrie du papier utilise comme matière première le bois. La confection du papier passe forcément par l'abattage de bois. Pourtant les végétaux contribuent à réduire la pollution et les gaz à effet de serre.

Réduire la consommation de papier au sein des structures peut d'abord représenter des économies conséquentes. Pour économiser du papier, il est important que chacun soit conscient de sa consommation. Pour réduire notre empreinte environnementale, réduisons les impressions, optons pour le numérique par des gestes tels que :

- Privilégier la lecture numérique ;
- Relire et corriger ses documents sur écran pour ne pas les réimprimer ;
- Envoyer les documents par mail plutôt que par courrier ;
- Imprimer uniquement les feuilles nécessaires ;
- Utiliser une signature électronique simplifiée pour réduire mon empreinte environnementale ;
- Imprimer au maximum en noir et blanc et en recto-verso.

J'OPTE POUR UNE MOBILITÉ DURABLE



9. J'OPTE POUR UNE MOBILITÉ DURABLE.

La mobilité durable, aussi appelée éco-mobilité, consiste à concilier la nécessité de déplacement des personnes et la réduction de l'impact environnemental des modes de transport.

La mobilité durable a pour but de rendre simple le déplacement de chaque personne tout en diminuant l'impact des transports sur l'environnement. Elle a un impact positif sur la qualité de l'air, l'économie et la santé. L'éco-mobilité offre également une meilleure qualité de vie car elle permet de créer des rencontres, du partage.

Il faut surtout éviter les courts trajets qui ont un impact fort sur l'environnement. En effet, parcourir une petite distance engendre une surconsommation de carburant, pouvant aller jusqu'à 80% pour le premier km et une augmentation des émissions polluantes, notamment du monoxyde de carbone (CO) du fait d'une combustion incomplète et rapide du carburant.

Son adoption implique de :

- Privilégier le vélo ou la marche ;
- Utiliser des véhicules qui consomment peu de carburant ;
- Prendre les transports en commun plutôt qu'un véhicule où on est seul. Et si ce n'est pas possible, faire du co-voiturage.

**J'UTILISE DES CONTENANTS
REUTILISABLES POUR MES COURSES**

CE SAC EST
HYPER FIABLE



10. J'UTILISE DES CONTENANTS RÉUTILISABLES POUR MES COURSES.

Les contenants réutilisables sont avant tout une aubaine pour l'environnement, mais pas seulement ! Ils ont aussi des avantages économiques et sanitaires. L'utilisation de contenants réutilisables peut contribuer à réduire l'exposition aux produits chimiques nocifs présents dans les contenants jetables, tels que les sachets plastiques.

Les déchets plastiques s'accumulent dans nos océans, mettant en péril la vie marine et polluant notre environnement. De plus, la fabrication de ces contenants engendre une consommation importante de ressources naturelles et contribue au réchauffement climatique. Les contenants réutilisables sont une option écologique car ils réduisent la quantité de déchets qui finissent dans les décharges.

Ainsi, les bons gestes à adopter sont :

- Se procurer une tasse, une gourde et des boîtes à repas réutilisables ;
- Se faire servir dans son propre contenant lors des achats ;
- Acheter de la vaisselle réutilisable pour limiter les emballages à usage unique lors de vos repas à l'extérieur.
- Apporter son repas du midi depuis chez soi dans sa boîte réutilisable.

Ce document a été élaboré par l'Unité de Gestion du Projet de Renforcement des capacités des Acteurs Educatifs au Développement Durable et aux Eco-gestes.

Télécharger ce manuel et suivez le projet sur :

- <https://environnement.gouv.ci/>
- <https://www.facebook.com/Direction-Générale-du-Durable-et-de-la-Transition-Ecologique/>

Production : Unité de Gestion du Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs Educatifs au Développement Durable et aux Eco-gestes.

Supervision : Dr ABOUA Aboua Gustave

Coordination : Dr KONE-BAMBA Tintcho

Contribution : BAMBA-KOUAME Nachiata, COULIBALY Zié Seydou, DIABAGATÉ Assane, KADIO Carelle, KOBENA-SUAGA Marie-Josée, OHOUE Éric Christian, TRAORE-TRAORE Korotoumou, OKE Elvis.

Mai 2024, Abidjan